

Vers un dépassement de la domination de certains humains sur les autres êtres vivants

Réflexion outillée des méthodes de l'anthropologie et du design

Marie Boishus



Sommaire

Ce que l'anthropologie écologique et environnementale nous permet de comprendre des relations entre êtres vivants

Vers un dépassement du naturalisme

Comment le design peut-il permettre de dépasser la domination de certains humains sur les autres espèces vivantes ?

Ce qui a déjà été fait pour le vivant
Luttes / législations / institutions

Pour les imaginaires

Ce que l'anthropologie écologique et environnementale nous permet de comprendre des relations entre êtres vivants



L'intérêt de l'anthropologie pour l'écologie et l'environnement naît au milieu du XXe siècle. Dans le monde académique francophone, ce courant prend le nom de la chaire occupée par Philippe Descola, anthropologue, au collège de France : l'anthropologie de la nature. Cet intitulé questionne d'entrée puisque Descola déconstruit justement le concept occidental de nature à travers cette discipline.

En effet, différentes manières de relationner entre êtres vivants existent dans le monde, Philippe Descola les classe selon quatre grandes catégories qui se veulent les moins ethnocentrées possible.

Ce tableau répertorie les continuités et discontinuités entre les caractéristiques attribuées aux humains avec celles attribuées aux autres espèces vivantes non humaines selon quatre modes d'identification.



	Naturalisme	Animisme	Totémisme	Analogisme
Intérieurité	Discontinuité	Continuité	Continuité	Discontinuité
Physicalité	Continuité	Discontinuité	Continuité	Discontinuité

Au-delà de la classification qu'impose cette analyse, elle nous permet de nous rendre compte d'une différence de points de vues et de les questionner. Les humains occidentaux se pensent à part de ce qu'ils appellent « nature », cependant, la science occidentale trouve des continuités dans les corps des humains et des non-humains, qui sont constitués de cellules. Pour cette raison, Descola classe les occidentaux parmi les naturalistes. Quand, au contraire, des collectifs considèrent d'autres vivants comme des partenaires sociaux et voient



seulement une différence dans leurs corps respectifs, Descola les classe dans l'animisme.

Pour compléter dans un domaine que je connais bien : être naturaliste ne me vient pas seulement de la manière dont je considère les autres vivants, cela me vient également des institutions. Il m'arrive de m'adresser à des non-humains, vivants ou non, mais quand je peux voir des arbres coupés sur la simple volonté de leur propriétaire ou des rats utilisés dans des laboratoires pour faire des tests de produits pour humains, je ne peux que m'habituer à les considérer comme des objets sans aucun droit.

Un peu moins connus, mais dans le même ouvrage (Descola, 2005), Descola théorise six modes de relation qu'il distingue les uns des autres et qui peuvent se combiner avec les modes d'identification présentés précédemment.



L'échange (symétrie),
La prédation (asymétrie négative),
Le don (asymétrie positive),
La production (connexité génétique),
La protection (connexité spatiale),
La transmission (connexité temporelle).



Notions : nature, culture, protection, exploitation, agencements



C'est notamment à travers les cours d'*anthropologie de la nature* que j'ai suivi avec Geremia Cometti en 2023 et la lecture d'Alessandro Pignocchi, chercheur scientifique et auteur de bandes dessinées, et de Philippe Descola que j'ai eu envie de travailler sur ce sujet (Descola, Pignocchi, 2022). Il s'agit de la transcription d'un de leurs échanges. Je les citerai alors pour expliquer les grands enjeux, que soulève l'anthropologie de la nature, qui m'intéressent.

« [En lisant Descola] Je découvrais, éberlué, que le concept de nature, loin de désigner une réalité objective, est une construction sociale de l'Occident moderne. La plupart des autres peuples du monde se passent de la distinction entre nature et culture et organisent de façon toute différente les relations entre les humains et les autres êtres vivants. La protection de la nature ne pouvait donc pas être, comme je l'avais imaginé, le contrepoint politique radical à la dévastation du monde orchestré par l'Occident industriel. Protection et exploitation sont les deux facettes complémentaires d'une même relation d'utilisation, d'un rapport au monde où plantes, animaux et milieux de vie se voient attribuer un statut d'objets dont les humains peuvent disposer à leur guise – fût-ce pour les protéger. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas protéger ce qui peut encore l'être, mais cette prise de conscience ouvrirait des perspectives politiques autrement enthousiasmantes : défaire la distinction entre nature et culture pour inviter les plantes, les animaux et les milieux de vie à partager la sociabilité des humains. Non plus des objets à protéger, mais des êtres avec lesquels vivre en bonne entente, des interlocuteurs légitimes, dotés de leurs propres intérêts, désirs et perspectives sur le monde. Les possibilités de relation avec eux devenaient infiniment plus riches et joyeuses que ce qui était autorisé par la fausse opposition entre exploitation et protection. »

(Pignocchi, 2022, p. 7)



Un lien existe alors entre capitalisme et naturalisme, Descola le décrit de cette manière :

« Le capitalisme industriel – en quelques sortes le bras armé du naturalisme »

(Descola, 2022, p. 13)



Vers un dépassement du naturalisme

« J'ai commencé à étudier ces questions de façon comparative, la tendance à voir les humains comme séparés des non-humains, le «naturalisme», est [...] exceptionnelle dans l'histoire de l'humanité.»
(Descola, 2022, p.12)



Les études d'anthropologie montrent que le capitalisme et le naturalisme sont des manières de penser qui sont plutôt exceptionnelles, si nous les situons dans l'histoire de l'humanité. Elles se sont ensuite beaucoup répandues.



«Il est important de revenir un moment sur ce bouleversement car la situation présente qui nous paraît aller de soi depuis toujours, celle de la commensurabilité généralisée de toutes les composantes du monde au moyen de l'argent, est en réalité un accident historique tout à fait singulier. Dans les sociétés non marchandes où il existait des disparités de positions sociales fondées sur la richesse, et ces sociétés étaient très communes, la richesse était constituée de biens de prestige et non de biens de subsistance ; et les premiers n'étaient pas convertibles dans les seconds. Cette distinction entre types de biens fut initialement proposée dans les années 1930 par l'anthropologue américaine Cora Du Bois dans son étude des Tolowa-Tututni, des Amérindiens de la côte pacifique des États-Unis. [...]»

La diversité et l'étanchéité des modes de circulation des biens dans les sociétés extra-modernes ont ainsi eu pour conséquence fondamentale de préserver les éléments nécessaires à la vie de la compétition pour l'acquisition des richesses. De ce fait, la disparité des situations sociales que certaines de ces sociétés connaissent ne condamne pas pour autant celles et ceux qui sont faiblement pourvus en biens de prestige à une existence précaire. Les inégalités les plus dramatiques sont apparues lorsque la compétition sociale s'est déplacée de l'acquisition des objets rares et valorisés vers l'accumulation sans frein des biens de consommation et des moyens de les produire, dans le cadre d'un marché où tous les biens et tous les services sont interchangeables par l'intermédiaire de la monnaie.»
(Descola, 2022, p.103-104)



«Le premier petit pas de l'anthropologie de la nature vers la politique se fait donc lorsqu'on affirme que le naturalisme doit aujourd'hui être dépassé, qu'il nous faut sortir collectivement de la distinction entre nature et culture pour aller vers un rapport au monde où les activités des humains et celles des autres êtres vivants seraient plus intimement mêlées. [...]»

Il serait sans doute très simplificateur d'affirmer que le naturalisme est seul responsable de la dévastation de la planète, de l'exploitation capitaliste et du réchauffement global. Mais il est en effet lié à ces évènements.»

(Pignocchi puis Descola, 2022, p.13-14)



«Dépasser le naturalisme implique donc de transformer les institutions de telle sorte qu'elles façonnent les subjectivités et les manières de faire dans le sens inverse de ce qu'elles font aujourd'hui. Au lieu de nous pousser à chosifier et exploiter les vivants non humains, des institutions post-naturalistes nous inviteraient à mobiliser nos facultés sociales dans nos rapports à eux, à les voir non plus comme de la matière mais comme des partenaires de vie.»

(Pignocchi, 2022, p.16)



«Par ailleurs, la relation d'utilisation dans laquelle nous enferme le naturalisme est très pauvre d'un point de vue psychologique. Elle se résume à un calcul coût/bénéfice, où l'autre est évalué à travers le seul prisme de nos intérêts immédiats. Les interactions sociales sont au contraire beaucoup plus riches sur le plan cognitif, elles sont colorées par toute une palette d'affects, elles mobilisent les facultés empathiques et notre aptitude à attribuer des désirs et des croyances à autrui. Il est bien sûr possible, en Occident, de développer ponctuellement des relations affectives avec un animal domestique ou d'essayer de se mettre à la place d'une bête sauvage elles sont colorées par toute une palette d'affects, elles mobilisent les facultés empathiques et notre aptitude à attribuer des désirs et des croyances à autrui. Il est bien sûr possible, en Occident, de développer ponctuellement des relations affectives avec un animal domestique ou d'essayer de se mettre à la place d'une bête sauvage pour entrevoir à quoi ressemble sa vie, mais le mode de relation qui structure nos institutions et notre façon collective de nous rapporter aux non-humains est dominé par l'utilitarisme. On imagine bien qu'il est plus riche et plus exaltant de marcher dans une forêt lorsqu'on a été socialisé dans un collectif animiste, c'est-à-dire dans un collectif où il est spontanément admis que chaque arbre et chaque animal qui nous entoure est un interlocuteur potentiel, avec son tempérament propre, que lorsque la même forêt est perçue comme de la « nature » ou de



l'« environnement », comme un ensemble de ressources ou un simple décor. Léna Balaud et Antoine Chopot parlent de l'arrivée du naturalisme comme d'une atrophie générale de la socialité, un rétrécissement des sphères où opère un devoir de réciprocité.»
(Pignocchi, 2022, p.15)



Philippe Descola et une grande partie de la communauté scientifique veulent apporter des réponses pour faire face à la crise écologique. C'est du moins ce que l'on peut comprendre dans la conférence d'ouverture du colloque « Comment penser l'Anthropocène ? », qui s'est tenu au Collège de France, à Paris, en novembre 2015.

« Nous sommes des chercheurs, et si nous pouvons être utiles, c'est aussi et surtout en tentant de bouleverser notre vision scientifique de la manière dont nous habitons la Terre, en espérant que nos idées se diffuseront au-delà des laboratoires et des revues savantes. »
(Descola, 2015)

Pour ce faire, Philippe Descola propose de :

« Repenser en profondeur trois processus qui jouent un rôle central tant dans les relations entre humains que dans les rapports qu'ils entretiennent avec les non-humains : la manière dont les humains s'adaptent à leurs milieux de vie, la manière de se les approprier et la manière de leur donner une expression politique »
(Descola, 2015)



Si l'anthropologie a le pouvoir de réfléchir de manière critique sur des institutions occidentales ancrées, et nous permet de réorienter notre intérêt sur les relations entre êtres vivants, je choisis maintenant le design pour me positionner dans cette pensée. Le design me paraît avoir un pouvoir adéquat pour changer un mode de vie et j'ai envie de me demander comment. Comment le design peut-il aider au dépassement du naturalisme ? Comment le design peut-il permettre de dépasser la domination de certains humains sur les autres espèces vivantes ?



Comment le design peut-il permettre de dépasser la domination de certains humains sur les autres espèces vivantes ?

Le design est une discipline naissante qu'on pourrait dater du milieu du XIXe siècle. La recherche en design que j'inicie sur le sujet depuis peu me laisse comprendre que les réflexions sur l'inclusions du vivant dans la pratique du design sont encore plus naissantes mais existent ! Plusieurs designers s'y affairent déjà de différentes manières. Des écrits concernants le design et le vivant apparaissent dans les années 2010 (Pignier, 2017) (Mancini, 2011). Nicolas Roesch, designer, initie le collectif Zoopolis en 2021. Il le définit comme un laboratoire de recherche en design qui explore les agencements entre humains et vivants non-humains.



Margaux Crinon a commencé une thèse en 2022 sur les interfaces numériques qui lient les humains à d'autres espèces de non-humains.

Clara Mancini, professeure d'Animal-Computer Interaction, questionne l'éthique dans l'exposition de plus en plus fréquente des animaux avec les technologies interactives. Comment ces technologies devraient-elles être conçues pour améliorer le bien-être animal ?



De nombreux dispositifs sont réfléchis pour la communication des humains avec d'autres espèces, on peut penser au projet du collectif d'Architectes Ant Farm, Dophin Embassy, qui avait dessiné, dans les années 1970, une plateforme flottante pour étudier la communication des humains avec des dauphins sauvages. Un projet qui voulait laisser la liberté pour les dauphins de participer à la recherche. Cependant ce projet n'a jamais vu le jour.



Plus récemment, nous avons pu voir naître d'autres projets sur la communication avec d'autres espèces. Helene Steiner a développé une machine faisant l'interface entre un humain et une plante. L'humain peut poser des questions, la machine envoie un signal à la plante qui répond par un signal électrochimique.



Nous pouvons aussi trouver des systèmes permettant d'adapter les modes de vie des vivants au mode de vie des humains. C'est le cas des projets d'écoponts, ou écoducs par exemple. Un écopont consiste à créer un chemin pour que la faune puisse traverser au-dessus d'une route, très dangereuse pour elle. Deux chiptéroducs expérimentaux ont vu le jour, en France, il s'agit d'éviter les collisions des chiroptères (chauves-souris) avec les automobiles.

Nous trouvons des projets d'imitation de la nature, dans l'objectif de recréer des milieux qui avaient été détruits. Par exemple, il y a eu la renaturation du canal de l'Aire, en Suisse. Ce genre de projet pose question, il a présenté de nombreuses discussions pour parvenir à des accord. En effet, il s'agit de récupérer de l'espace appartenant à des propriétaires privés pour le rendre à un milieu.

L'objectif initial du design : l'habitabilité des humains, peut aussi être détournée pour les autres vivants. De cette manière, nombre de projets sont destinés à l'habitats pour les animaux. Avec les exemples répandus des cabanes à oiseaux et des hôtels à insectes. Le Reef Design Lab travaille à la restauration de coraux, comme milieux de vie, grâce à l'impression 3D.

Sarah Gunawan est architecte et avec son projet Synanthropic Suburbia, elle cherche à concevoir des habitats qui puissent autant servir aux humains qu'aux écosystèmes de banlieue, grâce à des prothèses architecturales. Ariane Lourie-Hatrisson et Nguyen Khai Architects & Associates travaillent aussi à cette cohabitation en partant de la base de la maison unifamiliale.



Le collectif Zoépolis est un collectif français qui permet de réunir les personnes travaillant sur le design ouvert au non-humain.

Partant de la constatation que nous bénéficions quotidiennement du fait que les autres êtres vivants produisent de l'habitabilité pour nous et pour tous les autres être vivants, ce laboratoire critique la manière dont certains humains, au contraire, détruisent l'habitabilité sur Terre. Pour eux le design doit s'interroger sur sa contribution à tisser notre manière de vivre avec les vivants non-humains. Comment produire de l'habitabilité en incluant les perspectives des autres vivants ? Comment le design peut-il apporter une réflexion pour faire monde commun ? Comment faire évoluer les méthodes et les pratiques des designers ?



Pour ce faire, le collectif décrit 5 axes qui peuvent servir à définir la production de ses membres :

- Un design centré humain intégrant les vivants non-humains dans sa discipline.
- Un design centré vivant non humain : plantes, animaux, insectes, écosystème, etc.
- Un design centré sur les relations interspécifiques : humains / animaux, humains / plantes/, humains / écosystèmes, etc.
- Un design de la médiation des vivants, des écosystèmes et de la biosphère.
- Un design des nouveaux imaginaires de nos relations aux vivants.



Nicolas Roesch, a donné une conférence à l’Université de Technologie de Compiègne, pour la journée d’étude « Design & Vivants ». Lors de celle-ci, il a définit différents types de relations interspécifiques, c'est-à-dire entre les espèces.

D’abord les relations néfastes : la prédatation, la compétition (néfastes pour les 2 côtés), le parasitisme (bénéfique pour une espèce mais pas pour l’autre), l’amensalisme (neutre pour une espèce mais néfaste pour l’autre).

Ensuite les relations neutres, le neutralisme (sans effet que ce soit pour l’une ou pour l’autre).

Le commensalisme est profitable pour l’un et sans danger pour l’autre.



Pour finir, le mutualisme et la symbiose est durable et réciprocurement bénéfique pour les deux organismes vivants.

Je suis optimiste et je crois que le design peut beaucoup de choses, mais il y a aussi des choses qu'il ne peut pas. La mise en place de dispositifs incluant le vivant ne peut advenir que si des institutions le permettent et le financent. C'est pourquoi nous chercherons maintenant à nous intéresser aux luttes visant à donner des droits aux êtres vivants autres qu'humains.



Ce qui a déjà été fait pour le vivant Luttes / législations / institutions



Pour cette partie, nous retournons chercher les outils de l'anthropologie, qui nous donnent un plus grand paysage de luttes à travers le monde. Je me baserai sur une partie de l'exposition *Garden Futures, designing with nature*, organisée par le Vitra Design Museum en 2023 à Basel.

Union Européenne, 2023 : l'écocide est reconnu comme crime dans le droit pénal de l'Union Européenne

Allemagne, 2020 : les activistes environnementaux d'Extinction Rebellion ont manifesté à Berlin. Ils ont demandé la reconnaissance nationale d'écocide comme crime international. Cela permettrait leur reconnaissance par la cour internationale criminelle. Ecocide était d'abord appelé, dans les années 70 « killing your own home ».



France, 2019 : le groupe français *Arbres remarquables* a présenté un plaidoyer pour les droits des arbres devant l'Assemblée Nationale. Le manifeste souligne l'importance des arbres comme êtres vivants et leur rôle crucial dans la balance écologique. Bien que ça n'ait pas de poids légal, le document a pour objectif de relancer la conscience des failles légales. En France, les arbres sont traités comme des propriétés et peuvent être coupées par leur propriétaire sans plus d'égards pour leur valeur environnementale, sociétale, symbolique et écologique.

Chili, 2018 : En automne 2018 a lieu une protestation sans précédents par des groupes de personnes marginalisées, manifestant pour leurs droits. Parmi eux, des femmes, des migrants, des dissidents et des retraités ; un groupe de militants a aussi parlé pour le monde naturel. Un an plus tard, un groupe de citoyens, démocratiquement élu, dirigés par Elisa Loncon, une érudite et activiste Mapuche, a délivré

une proposition pour réécrire la constitution, incluant un statut juridique pour la nature. Cependant, la proposition a été rejetée en 2022. La place où les protestations ont été rassemblées a été officieusement renommée « Plaza Dignidad » en honneur de la lutte partagée entre les humains et la nature.

Nouvelle-Zélande, 2017 : Des droits légaux ont été accordés à la rivière Whanganui de Nouvelle-Zélande en 2017. Cette action sans précédents reconnaît le point de vue des tribus Maori, qui ont combattu depuis plus d'un siècle pour donner la reconnaissance à la voie navigable qu'ils reconnaissent comme leur ancêtre personnel. Il reste à voir si les lois seront appliquées correctement et quel impact ça aura sur cet écosystème précieux.

La montagne Taranaki aussi en Nouvelle-Zélande fait l'objet d'initiatives pour lui donner une personnalité juridique.

« Le renversement du sens de l'appropriation - du milieu vers les humains, non l'inverse - représente une prodigieuse révolution mentale pour des citoyens naturalistes dont on peut penser qu'elle pourrait préparer à des bouleversements plus grands encore dans les pratiques et les habitudes de pensée. C'est d'abord dans la tête que l'on change de monde, car les institutions sont des idées qui s'incarnent dans et par les pratiques. »

(Descola, 2022, p. 91)



Suisse, 2017 : c'est une triste perspective d'imaginer que, dû au réchauffement climatique, tous les glaciers auront fondu et disparu vers la fin du XXI^e siècle. Liza Mazzone, une membre du parlement Suisse, a proposé en 2017 de donner une identité légale aux glaciers suisses, qui ont actuellement le statut d'« objets sans propriétaires ». De cette manière, les droits pour les glaciers d'exister pourraient être rendus défendables devant un tribunal. Malheureusement, le conseil fédéral Suisse a considéré les glaciers comme « suffisamment protégés » par les lois existantes, et jugé la proposition comme incompatible avec le système législatif Suisse, et ainsi l'a rejeté.



Équateur, 2015 : Les Sarayaku sont une communauté amérindienne de l'Amazonie équatorienne menacée de spoliation territoriale par des prospections pétrolières.



« Dans un document présenté à la COP21 en 2015, des membres de cette communauté demandaient la reconnaissance nationale et internationale du territoire qu'ils partagent avec une foule d'autres êtres comme une nouvelle catégorie légale d'aire protégée sous le nom générique de Kawsak Sacha (« forêt vivante » en quechua). La définition qu'ils en donnaient était la suivante : « Kawsak Sacha signifie que la forêt est entièrement composée d'êtres vivants et des relations de communication que ces êtres entretiennent ; tous ces êtres, depuis la plante la plus infime jusqu'aux esprits protecteurs de la forêt sont des personnes (runa) qui [...] vivent en communauté et développent leur existence de manière analogue à celle des humains.» C'est pourquoi « l'objectif est [non seulement] de préserver les territoires des peuples premiers, [mais aussi] la relation matérielle et spirituelle que ces peuples tissent avec les autres êtres qui habitent la forêt vivante ». Il ne s'agit donc pas ici de donner des droits à la Nature en général, puisque celle-ci est une pure abstraction, ou à des plantes et des animaux qui seraient vus comme des sortes d'humains en curatelle, ou encore de protéger un espace du fait des ressources physiques qu'il contient, qu'il s'agisse de biodiversité ou d'objets naturels transformables en marchandises. Ce qui est ici le sujet de droit politique, ce ne sont ni les humains ni les non-humains, mais les relations tout à fait singulières qu'ils tissent entre eux. »

(Descola, Pignocchi, 2022)



Suisse, 2008 : Et si la nature avait des droits aussi ? Des scientifiques, botanistes et savants sondent de plus en plus la place de la nature dans notre société. Par exemple, dans un reportage de 2008, un comité Fédéral Suisse Éthique a adressé la problématique de la dignité végétale, définissant un cadre de référence à travers « la considération morale des plantes pour leur propre bien ». Dans son essai *Nous n'avons jamais été modernes*, Bruno Latour argumente pour garantir des droits politiques aux « non-humains, aux quasi-objets, aux hybrides ». Le travail *Parliament of Plants* défend la considération des plantes comme êtres sensibles et leur, de facto, droit d'avoir des droits. Ici, Céline Baumann et Juan Brunetti ont sélectionné sept exemples pour aller plus loin, dans lesquels ce principe prend forme.





Bolivie et Équateur, dans les années 2000 : la Bolivie et l'Équateur ont révisé leurs constitutions pour inclure deux mots venant du langage Quechua : Sumak kawsay, c'est un terme avec une connotation sociale qui est généralement traduit par « bien-être ». Le second mot, Pachamama, est fortement lié à la cosmogonie Andénne et décrit une divinité humaine prenant corps dans la planète Terre. Ces deux concepts sont profondément enracinés dans le système de valeur partagé par de nombreuses cultures Andéennes et pré-Colombiennes. Leur inclusion marque un tournant dans la reconnaissance des points de vue épistémologiques et ontologiques non occidentaux en Amérique du Sud.

Should Trees Have Standing ? Toward legal rights for Natural Objects

États-Unis, 1971 : Il y a 50 ans, l'avocat américain Christopher Stone a publié cet influent essai. Dedans, il raconte l'histoire des droits constitutionnels pour une variété de groupes marginalisés. Il proposait que les éléments naturels et l'écosystème devraient avoir des droits constitutionnels, construisant sur le progrès fait pendant les siècles précédents garantissant un statut juridique à des groupes opprimes et marginalisés, incluant les femmes, les enfants, les personnes racisées et les prisonniers. L'essai de Stone est maintenant vu comme un précurseur des débats contemporains sur les droits de la nature.

La rivière Magpie, au Canada et le fleuve Atrato, en Colombie, font aussi actuellement objet d'initiatives pour leur donner une personnalité juridique.





J'aimerais aussi parler des Zones À Défendre (ZAD), que l'on peut voir fleurir dans divers coins de la France (parce que ce sont celles que je connais). Il s'agit d'un élément central de l'essai d'Alessandro Pignocchi et de Philippe Descola. En effet, cela ne relève pas encore d'une ethnographie, mais Pignocchi suggère que les ZAD soient des lieux permettant d'expérimenter un dépassement du naturalisme. Dans ces lieux s'opère un changement de mode de relation et d'identification avec les êtres vivants dans la lutte conjointe des humains et des vivants pour la protection des vivants en général.

« Contrairement à ce que pense une partie des forces de gauche, la possibilité d'une « fuite offensive », constructive, permettant d'expérimenter autre chose, pourrait être une arme redoutable de l'anticapitalisme, un outil nouveau dans le jeu de la lutte des classes aujourd'hui complexifié.

Je partage d'autant plus cette conception du caractère formateur d'un changement de monde que je l'ai moi-même expérimenté chez les Achuar. »

(Pignocchi puis Descola, 2022, p.133)

« Un rapport de ce type à la terre, où celle-ci possède les vivants qui l'occupent tandis que ces derniers doivent manifester des égards à son endroit, n'est pas inconcevable dans le droit moderne, on vient de le voir. Il a même commencé depuis peu à recevoir un début d'expression juridique. [...] La brèche ouverte par ces décisions va bien au-delà de la reconnaissance de la valeur intrinsèque d'un écosystème qui serait ainsi découpée des intérêts que des humains pourraient avoir à sa conservation en bon état - ce qui n'est déjà pas si mal ; elle ménage la possibilité que, dans l'association entre des humains et des non-humains qu'une telle autonomie juridique contemple, les détenteurs de droits soient les non-humains, inversant ainsi le processus d'appropriation. Autrement dit, c'est donner l'initiative au milieu de vie, par l'intermédiaire de ses mandataires humains, de choisir celles et ceux avec qui il souhaite cohabiter. »

(Descola, 2022, p. 90)





Le design peut encore exercer un pouvoir avec ces luttes. En effet, l'art et le design peuvent créer des représentations. Ces images d'agencements entre humains et non-humains rejoindraient un imaginaire sur ce monde possible qui est encore trop flou. La possibilité de ce monde permettrait d'en prendre collectivement la direction, par le biais de luttes, de législation et de design.

Pour les imaginaires

« Une perspective écologiste qui demeure prise dans un jeu économique globalement inchangé - l'opérateur objectifiant par excellence - ne peut tenter de répondre à la crise écologique qu'en augmentant la valeur d'objet de certaines ressources naturelles et en essayant d'extraire quelques espaces du système d'exploitation, qui seraient valorisés autrement. Au-delà de tous les doutes que l'on peut soulever quant à sa faisabilité, au-delà même des divisions radicales qu'elle trace dans le paysage et dans les usages, une telle écologie se nourrit d'affects tristes, comme la peur des effets de la crise écologique et la colère contre ceux qui l'alimentent - y compris, donc, soi-même. Elle dessine un avenir fait de multiples privations et sacrifices, de la perpétuelle frustration de ne plus pouvoir continuer à consommer comme avant tous ces objets à disposition. Le projet de société dans lequel elle s'inscrit - qui n'est que la radicalisation de ce que nous connaissons et qui, comme nous l'avons dit, convient finalement à une large part des classes dominantes - est profondément inégalitaire et se maintient principalement par la répression et le contrôle.

Une écologie qui aspire à subjectiver les non-humains est nourrie par des affects nettement plus joyeux. Elle réenchante le monde, sans verser dans le mysticisme, en densifiant et intensifiant les formes de relations que nous engageons avec les êtres qui nous entourent. Il n'est plus question d'« environnement », mais d'une extension de la sphère de la socialité, avec toute la richesse cognitive et affective que cela autorise. Si elle est aussi motivée, bien sûr, par la nécessité de répondre à la crise écologique, elle se justifie en elle-même, elle serait légitime quand bien même il n'y aurait pas de crise, quand bien même les ressources seraient infinies comme le suppose encore le modèle dominant. »

(Pignocchi, 2022, p.160)





Typographies :

TGL12096_01
Times

Imprimé en 2023



Bibliographie et références

